

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Jean-François Labbé, de la susdite municipalité,**

**Avis public est donné de ce qui suit:**

**Que** le conseil municipal de Sainte-Pétronille, à une séance ordinaire tenue le 7 février 2022, a donné un avis de motion et déposé le projet de règlement # 445 « Règlement établissant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Sainte-Pétronille ».

**Que** ce règlement prévoit l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les élus de la Municipalité de Sainte-Pétronille qui aura comme objectifs:

- D'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique.
- D'énoncer les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre du conseil, d'un comité de la municipalité ou, en sa qualité de membre d'un conseil de la municipalité, d'un autre organisme ;
- D'assurer l'adhésion explicite des membres du conseil de la municipalité aux principales valeurs de celle-ci en matière d'éthique et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle des règles déontologiques applicables.

**Que** ce règlement prévoit l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les élus de la Municipalité de Sainte-Pétronille qui établira les valeurs suivantes:

- L'intégrité des membres du conseil municipal ;
- L'honneur rattaché aux fonctions de membre du conseil municipal ;
- La prudence dans la poursuite de l'intérêt public ;
- Le respect envers les autres membres du conseil municipal, les employés municipaux et les citoyens de la municipalité ;
- La loyauté envers la municipalité ;
- La recherche de l'équité.

**Que** conformément à la Loi, ce règlement sera soumis pour adoption lors d'une séance ordinaire du conseil qui aura lieu le lundi 7 mars 2022 à 20 h à la Mairie de Sainte-Pétronille située au 3, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

**Que** le projet de Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux est disponible sur le site web de la municipalité au <http://ste-petronille.iledorleans.com/>

Donnée à Sainte-Pétronille ce 20<sup>e</sup> jour de février 2022.

---

Jean-François Labbé  
Directeur général / greffier-trésorier